

05.62.16.78.06 / 06.34.45.36.96 / Syndicat.snu-mpyrenees@pole-emploi.fr

**Les AE
isolées
sous
traitées
dès
juillet
2015**

Voici la liste à la « pervers » de la convention tripartite mise en musique par le plan Bassères II

- La dématérialisation de l'inscription avec MADU aujourd'hui, et demain MADU WEB avec un calcul de l'indemnisation issu des flux d'informations totalement dématérialisés des entreprises

- l'externalisation du traitement des AE isolées dès juillet 2015, à des entreprises privées, donc la privatisation d'une partie de nos missions,

- l'externalisation de la file IDE du 3949 à une entreprise privée, donc la privatisation d'une partie de nos missions

- Dès juillet 2015, la mise en œuvre d'Activ Projet et d'Activ Emploi, où l'objectif d'accompagnement sur un semestre sera équivalent aux objectifs annuels d'accompagnement intensif interne, confiés à des opérateurs privés de placement

- Activ Emploi et l'auto prescription des demandeur-ses d'emploi une fois leur inscription faite pendant les 4 premiers mois,

- L'offre de service digitale, avec des MOOCs ouverts depuis avril, avec des ateliers sur la construction d'un projet professionnel, le CV, en virtuel depuis chez « soi »

- La dématérialisation des aides à la mobilité faite en ligne par les demandeur-ses d'emploi,

- La dématérialisation des dossiers de formation avec la pré saisie des AISF par les organismes de formation,

- La diminution des horaires d'ouverture avec la disparition du minimum horaire d'ouverture, créant encore plus de déshumanisation et de distanciation des usager-es

- Une GPEC déjà programmée et louée quant à la nécessité d'accompagner les conseillers GDD vers d'autres activités... « une chance » pour les conseiller-es GDD dicit Mr Cribier DGARH

- Obtenir des gains de productivité multipliant par 2 l'accompagnement intensif

- La création d'un outil d'aide au diagnostic pour 2016 avec des expérimentations sur plusieurs thèmes (activité réduite, services aux TPE...)

- La mise en place du conseiller à dominante entreprise en équipe, et l'abandon de l'intermédiation

- La performance comparée qui prépare le management de demain

Cette stratégie de PE de la dite « simplification » rime bien avec externalisation, diminution des coûts internes, et non avec une recherche d'amélioration, de qualité de vie au travail, de meilleur service aux usager-es, de renforcement de l'Opérateur Public de l'Emploi, gage de cohésion sociale et de solidarité.

Pour le SNU, cela renforce inévitablement le risque dans un avenir proche de la **privatisation complète du placement des « D.E à forte valeur ajoutée »**, celui qui est financièrement intéressant pour les OPP, et de certaines de nos activités jugées comme administratives par la direction (comme par ex l'indemnisation des DE)

Tous ces projets - s'ils aboutissent - auront forcément des conséquences sur l'avenir de Pôle emploi.

